CHANTIER DE PARTAGE D'EXPÉRIENCE

ACCESSIBILITE ALIMENTAIRE – PANIERS SOLIDAIRES

Paniers solidaires dans le quartier des Eaux Claires, Grenoble

En partenariat avec la ville de Grenoble

INTRO

Dans un contexte où la **ville de Grenoble soutenait déjà une initiative d'accessibilité alimentaire via une AMAP, l'AMAP des Agrigouteurs et leurs maraîchers ont souhaité proposer des paniers solidaires pour des foyers ayant de faibles revenus**. Les distributions de l'AMAP étant réalisées dans la **Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) des Eaux Claires,** celle-ci a été sollicitée pour devenir le partenaire social du projet.

Porteurs d'expérience

TÉMOIGNAGE :

Célia Clerc, directrice de la Maison des Jeunes et de la Culture du quartier des Eaux Claires, Grenoble

Delphine Pecheux, référente paniers solidaires des AMAP des Agrigouteurs

Solvey Forner, maraîchère de la ferme Les jardins du chemin

AUTRICE : Manon Decker, animatrice panier solidaire pour le réseau des AMAP de l'Isère

DE QUOI PARLE-T-ON ?

En 2025, des légumes et œufs à tarifs réduits sont livrés tous les mercredis soir de mars à décembre à la MJC des Eaux Claires dans le cadre des paniers solidaires.

Financement : La ville de Grenoble finance 50% de cinq grands paniers de légumes hebdomadaires (pour 4/5 personnes) à 18€. Reste à charge pour les bénéficiaires : 9€/semaine.

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) via le programme Mieux Manger Pour Tous, finance 50% des paniers d'œufs. Reste à charge pour les bénéficiaires pour 6 œufs est de 1,5€.

Les bénéficiaires paient 5€/an d'adhésion au Réseau des AMAP de l'Isère.

Le Réseau des AMAP réalise les demandes de subventions pour les légumes et les œufs et les reversent ensuite aux paysans.

Contrat et paiement : Cette année il a été proposé aux bénéficiaires de commencer par un contrat "test" de trois mois puis de poursuivre avec un contrat jusqu'à la fin de l'année si la première expérience a été concluante.

Pour l'année prochaine, il est envisagé de proposer directement un an sauf cas exceptionnel pour alléger le travail.

Les bénéficiaires paient en chèques avec possibilité de payer en plusieurs chèques avec encaissement en différé (jusqu'à un chèque/mois). Cette souplesse est proposée par les paysans dans le cadre du dispositif.

Répartition des rôles : Célia (MJC) assure la communication sur le dispositif (affiche, flyers), identifie les bénéficiaires et présente le dispositif.

Delphine (AMAP) assure l'accueil des bénéficiaires, leur explique le fonctionnement de l'AMAP, fait signer les contrats, récupère les chèques, met en lien avec les personnes ressources, rassure et participe à l'organisation d'évènements (dégustation des produits de l'AMAP).

Partenaire social – **MJC des Eaux Claires**

AMAP partenaire - **AMAP des Agrigouteurs (trentaine de familles)**

Paysans partenaires – **Les jardins du chemin** (légumes) et **La ferme aux coquelicots** (œufs)

Partenaire financier – **Ville de Grenoble + DREETS**

Accompagnement et recherche de financements - **Réseau des AMAP de l'Isère**

LES ÉTAPES-CLÉS

Début 2025 Construction du partenariat entre la ville de Grenoble, l'AMAP des Agrigouteurs, les jardins du chemin, la MJC des Eaux Claires et le Réseau des AMAP de l'Isère.
2025 Subvention accordée par la ville de Grenoble pour le financement de cinq grands paniers de légumes hebdomadaires de mars à fin décembre 2025 pour des foyers ayant un quotient familial inférieur à 900€.
Fin mars 2025 Les contrats solidaires de légumes commencent pour cinq foyers bénéficiaires.
Avril 2025 Les contrats solidaires d'œufs commencent pour cinq foyers bénéficiaires.
Juin 2025 Lors d'une distribution, animation par une professionnelle d'une dégustation de recettes préparées à partir des légumes de l'AMAP + distribution de fiches recette pour faciliter l'appropriation des légumes du panier et l'intégration des nouveaux amapiens.
Aujourd'hui Après la fin de la période test, quatre des cinq bénéficiaires ont choisi de continuer jusqu'à la fin de l'année leur contrat légumes et œufs. Une nouvelle personne s'est engagée en septembre jusqu'à la fin de l'année.

POINTS FORTS

- Implication et dynamisme des partenaires
- Bonne communication et entente entre les partenaires
- Intégration des nouveaux amapiens facilitée car, venant du même quartier, la plupart connaissait déjà les personnes de l'AMAP. Cela permet aux amapiens de pouvoir facilement demander à leur voisin de récupérer leur panier à leur place lorsqu'ils ne peuvent pas se rendre à une distribution.

DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS

- Delphine (AMAP) a dû être très présente pour le lancement du projet. Pour la suite du projet, il est prévu d'essayer de trouver une autre personne de l'AMAP pour être en binôme avec elle et ainsi répartir la charge de travail, les temps de présence nécessaires et permettre que le projet ne repose pas sur une seule personne au sein de l'AMAP.
- Un important investissement en temps est également nécessaire de la part du partenaire social pour cibler, contacter et échanger avec les familles potentiellement ciblées. Ce temps de travail n'étant pas subventionné, il est pris en charge par la MJC.
- Difficulté pour la MJC à obtenir l'engagement des personnes.

Les principaux freins rencontrés concernant l'identification de potentiels bénéficiaires semblent être :

- Venir à une heure fixe chaque semaine et parfois devoir laisser les enfants seuls ;
- Éloignement géographique pour certaines personnes ;
- Difficulté à se projeter dans le temps.

Pour identifier les bénéficiaires, la MJC a donc ciblé les personnes avec un quotient familial inférieur à

LES RÉSULTATS

3 familles bénéficiaires des paniers solidaires ont répondu à l'enquête de satisfaction du Réseau des AMAP de l'Isère :

- Elles **connaissaient déjà toutes le principe d'AMAP** avant d'intégrer le dispositif de paniers solidaires.
- 2/3 des participant·es ont **augmenté leur consommation de légumes**.
- 1/3 des participant·es ont **découvert de nouveaux légumes** et appris à les cuisiner, notamment différents types de choux.
- **1/3 participe au fonctionnement de l'AMAP.**
- 100% des participant.e.s trouvent le **prix des paniers abordable.**
- Les 3 participant.e.s considèrent le fait de ne **pas choisir leurs légumes** comme une **opportunité**.
- 1/3 des participant·es a changé leurs **habitudes alimentaires** depuis leur entrée dans l'AMAP.
- 2/3 des participant·es estiment **mieux comprendre les enjeux de l'agriculture locale et biologique** depuis leur entrée dans l'AMAP
- Il n'y a pas d'amélioration significative concernant le budget alloué à l'alimentation.
- Toutes les personnes interrogées souhaitent **renouveler leur contrat**. Certaines souhaiteraient pouvoir **bénéficier d'autres produits** comme des fruits et du pain. Certaines aimeraient aussi voir développer des ateliers cuisine, des échanges de recette et des soirées conviviales.

LES MOTIVATIONS

Delphine (AMAP) : Créer davantage de liens entre les paysans et les habitants du quartier afin que ces derniers puissent mieux connaitre les pratiques agricoles locales, tout en soutenant l'économie de proximité.
Célia (MJC) : Promouvoir une alimentation saine, en soulignant l'importance de consommer des légumes et des produits issus de l'agriculture biologique et locale.
Créer du lien avec l'AMAP, incluant ainsi le sujet de l'alimentation dans les actions de la MJC. L'AMAP crée un espace de socialisation en plus et cela est très positif, encourageant ainsi les rencontres entre voisins et contribuant à la lutte contre l'isolement social.
Solvey (Maraîchère) : Faciliter l'accès aux légumes issus de l'agriculture biologique pour tous, en s'appuyant sur des dispositifs de financement permettant de proposer ces produits à des tarifs réduits, tout en préservant la viabilité économique des paysans.

PERSPECTIVES

Les partenaires souhaiteraient continuer le projet et monter à 10 le nombre de foyers pouvant bénéficier de contrats solidaires. Ils souhaiteraient donc renouveler la demande de subvention auprès de la ville de Grenoble.
Les partenaires souhaiteraient proposer une dégustation par saison pour avoir des idées de recettes selon les légumes de saisons.

POUR ALLER + LOIN

Contact du réseau des AMAP de l'Isère :

alliancepecisere@gmail.com

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)